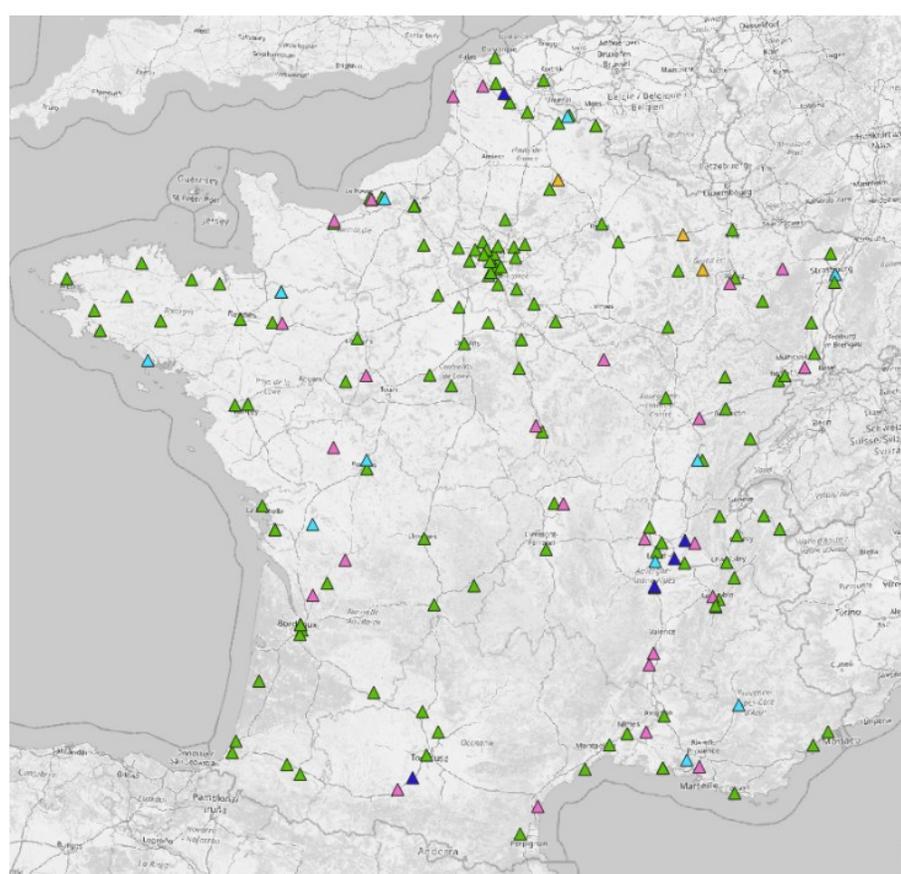


CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS D'INCINÉRATION DES DÉCHETS

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cartographie des installations d'incinération des déchets

Les données d'installations de biogaz sont issues de l'agrégation du jeu de données des UIOM* produites par le Cerema et de la base de données SINOE de l'ADEME (mai 2020).



- ▲ Co-incinération dans d'autres fours
- ▲ Co-incinération dans les fours de cimenterie
- ▲ Incinération avec valorisation énergétique
- ▲ Incinération sans valorisation énergétique
- ▲ Traitement thermique

*UIOM : unités d'incinération des ordures ménagères

Une méthode en deux temps

En 2020, un premier travail de recensement des UIOM a été effectué par le Cerema à partir de données disponibles à l'époque provenant de la base SINOE de l'ADEME. La méthodologie développée alors est détaillée ci-dessous.

Le travail effectué en 2020 a ensuite été complété avec des données plus récentes de SINOE et ne s'intéressant plus uniquement aux UIOM. Ces traitements sont développés sur les pages suivantes.

Traitement des données (1/3)



SINOE
ADEME - 2018 et mars 2020



Fusion et élimination des doublons

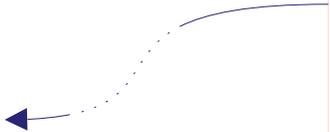
Identification et élimination des doublons à partir du champ « C_SERVICE » qui désigne le « Code-SINOE » c'est-à-dire : le code SINOE relatif au service d'élimination du déchet (cf. nomenclature SINOE)



Géolocalisation

Création d'un champ présentant la source des coordonnées :

- Utilisation des géolocalisations « ADEME » par défaut
- Réutilisation et correction le cas échéant des géolocalisations « Cerema » provenant de l'étude réalisée en 2018



Réutilisation en page 4

Traitement des données (2/3)



SINOE
ADEME – mai 2020



Sélection des données

Installations de traitements des déchets dangereux :

- Les sites de traitements des DEEE*
- Centres d'incinération des médicaments non utilisés (CYCLAMED)
- Les installations d'élimination des déchets dangereux

Autres sites :

- Sites d'accueil des déchets de l'assainissement
- Gestion des DMA* :
 - Jeu de données relatif au mode de traitement des OMR*
 - Jeu de données relatif au type d'installation de traitement des DMA*

*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

*DMA : déchets ménagers et assimilés

*OMR : ordures ménagères résiduelles



Réutilisation en page 4

Jeu de données de la page 3

Traitement des données (2/2)

Jeu de données de la page 2

Fusion et élimination des doublons

Installations identifiées comme « Traitement thermique et incinération »

Critères « Code_Service_SINOE » ;

- 08A - Incinération avec dispositif de récupération de l'énergie
- 08CA - Co-incinération dans les fours de cimenterie
- 08CB - Co-incinération dans les fours d'autres fours
- 09 - Traitement thermique
- 09A - Incinération sans dispositif de récupération de l'énergie

Géolocalisation

Utilisation des géolocalisations « ADEME » par défaut
Réutilisation et correction le cas échéant des géolocalisations « Cerema »

Photo-interprétation humaine de chaque installations retenues sur les services :
Google Maps, OpenStreetMap et Géoportail.

Récupération des coordonnées X et Y des installations sur les sites qui y sont visibles
Définition et attribution d'un champ relatif au producteur/vérificateur des coordonnées

CONTACT
reseaux-chaleur@cerema.fr